



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 6

LOCTITE® 243™ THREADLOCKER MEDIUM STRENGTH

No. FDS : 153494
V002.0

Révision: 11.05.2010

Date d'impression: 09.11.2010

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

LOCTITE® 243™ THREADLOCKER MEDIUM STRENGTH

Utilisation prévue:

Colle

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

Possibilité de sensibilisation ou de dermatose sur des sujets prédisposés en cas de contact cutané répété ou prolongé.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Produit à base de diméthacrylate de polyéthylène glycol.

Indication des composants selon (CE) n o 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	> 0,1 - < 1 %	T - Toxique; R23 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 O - Comburant; R7 C - Corrosif; R34 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Cumène 98-82-8	202-704-5	> 0,1 - < 0,3 %	R10 Xn - Nocif; R65 Xi - Irritant; R37 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Acide maléique 110-16-7	203-742-5	> 0,1 - < 0,5 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R36/37/38 R43

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes., Oxydes de soufre

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
France
Base
France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	Valeurs réglementaires indicatives	FVL
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	Valeurs réglementaires indicatives	FVL
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	VLEP contraignantes	FVL
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	VLEP contraignantes	FVL
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limites à court terme	Indicatif	EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps.	Indicatif	EU-2000/39/EC

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

Aspect	liquide Liquide Bleu
Odeur:	Caractéristique

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH	Non applicable
Point d'ébullition	> 149 °C (> 300.2 °F)
Pression de vapeur (27,0 °C (80.6 °F))	0,133 mbar

Densité (20 °C (68 °F))	1,08 g/cm ³
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Légère
Teneur VOC (1999/13/EC)	< 3,00 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable

Matières à éviter:

Réaction avec des acides forts.
Réagit avec les oxydants forts.

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.
Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Ce produit étant peu volatil, son inhalation ne présente pas de risque dans des conditions normales d'utilisation

Irritation de la peau:

Bien que ce produit ne soit pas un sensibilisateur commun il peut exister un risque de sensibilisation au cas où une peau abîmée s'y trouverait exposée de façon prolongée ou répétée

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Écotoxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Espèces	Temps d'exposition	Valeur r type	Valeur
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	Ide, silver or golden orfe (Leuciscus idus)	48 h	LC 50	14 mg/l
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	Water flea (Daphnia magna)	24 h	EC 50	7 mg/l
Cumène 98-82-8	Trout family (Salmonidae)	96 h	LC 50	4,8 mg/l

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Code de déchet(EWC):

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**

|| Xi - Irritant

**Contient**

Acide maléique

Phrases R:

|| R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

|| S24 Éviter le contact avec la peau.
|| S37 Porter des gants appropriés.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles:

65

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R10 Inflammable.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R34 Provoque des brûlures.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R7 Peut provoquer un incendie.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.